Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026136-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 3 novembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	28 + 2 pouvoirs	23 octobre 2026	23 octobre 2026

N° délibération	Objet
2026-136	Choix du mode de gestion des services Eau et assainissement Collectif à l'issue de la DSP à Huelgoat

Le 3 novembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOLAZEC : François SUET
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND, Guy DENIEL
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Gaëtan PEYREBESSE
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON, Marc MEQUIGNON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Valérie BESNARD à Guy DENIEL
Absente : Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Haud LE GOLIAS

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Les contrats de délégation de service public Eau potable et Assainissement Collectif concernant la commune de Huelgoat arrivent à échéance le 31 décembre 2027.
Le Conseil d'Exploitation de la Régie du 21 septembre 2026 a émis un avis favorable à une reprise en régie communautaire au 1er janvier 2028.
La préparation sous quelque forme que soit, régie ou DSP, devra être engagée dès 2027 afin de garantir la continuité du service public.

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026136-DE

Si le choix se porte sur la régie, les principaux enjeux sont :

- ✓ La reprise de plus de 1 200 abonnés supplémentaires
- ✓ Le transfert des données, du patrimoine et des équipements
- ✓ La préparation de l'exploitation des installations complexes de Huelgoat (usine d'eau potable avec prise d'eau de surface, station d'épuration avec file boue (filière boue déshydratée), réseau eau potable hors d'âge)
- ✓ Le renforcement des effectifs avec :
  - 1 technicien d'exploitation à compter d'avril 2027
  - 1 technicien d'exploitation à compter d'octobre 2027
  - 0,2 ETP administratif supplémentaire à partir de mai 2027

Le Conseil d'exploitation du 21 septembre a rendu un avis favorable à l'unanimité (11 voix pour).
Ainsi il est proposé de valider le principe de reprise des services Eau et Assainissement Collectif en régie communautaire à compter du 1er janvier 2028.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide

- De valider le principe de reprise en régie communautaire des services Eau et Assainissement Collectif sur la commune de Huelgoat à compter du 1er janvier 2028

- D'autoriser le président à engager les démarches préparatoires nécessaires à la fin de contrat de DSP : atteinte des objectifs du contrat (rendement, reversements à la collectivité, renouvellement de certains matériel)

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 4 novembre 2026